Image not found or type unknown

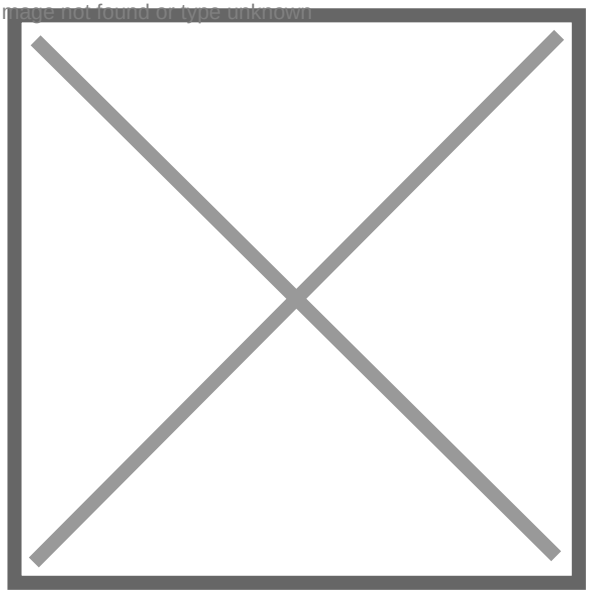

Je paye un loyer à mes parents et pas ma soeur

Par **gaspard38**, le **12/03/2010** à **14:10**

Bonjour, Mes parents, ma soeur et moi même avons signés il y a 25 ans un acte de donation partage classique avec un partage de biens en nu-propriété. Le fait est que ma soeur à pris possession de son bien une maison d'habitation pour y vivre avec son mari et ses enfants sans payer aucuns loyers. pour ce qui me revenait c'est a dire deux maisons d'habitations à la campagne je n'y suis rentré qu'en 2001 et mes parents m'ont demandé un loyer immédiatement c'est à dire 800 euros par mois que j'ai payé pendant 7 ans. Jusque la rien d'anormal sauf que ma soeur n'a rien payée de son côté. La question que je vous pose est la suivante: est ce que je peux récuperer la moitié de ma somme dépensée en loyers de l'ordre de 70.000,00 euros en dédommagement ?
Que puis-je faire n'ayant jamais eu de bail officiel?

Copyright © 2025 Experatoo.com - Tous droits réservés